

Séance du Conseil d'établissement

Mercredi 21 mai 2025 à 19h30
avec les délégués de classe
à la salle du Conseil
du Collège Léman à Apples

Membres présents

Autorités communales :	Delphine Lebouleur (Montricher), Joëlle Wacht (Mollens, présidente du CET), Cédric Beaud (Montricher)
Parents d'élèves :	Sandrine Buchet, Nele Dael, Isabelle Schreyer
Milieux professionnels :	Rébecca Aubert, Séverine Dumuid, Murielle Pretlot Desoleil, Myriam Chiovini
Sociétés locales :	Sarah Marthe (APE, association des parents d'élèves), Christine Perret (Directrice parascolaire), Fabienne Sibille (Paroisse du Pied du Jura), Régis Sprutta (Transports MBC)
Excusés :	Anthony Tschantz (Bièvre) et Caroline Dubugnon (parents d'élèves)
Absent :	--

Ordre du jour :

1. Accueil et appel
2. Accueil et discussion avec les délégués de classe
3. Adoption du procès-verbal du 25 février 2025
4. Communication du bureau
5. Communication de l'asiabe
6. Communication de la directrice de l'Etablissement scolaire
7. Divers et propositions individuelles

Joëlle Wacht ouvre la séance à 19h33 et souhaite la bienvenue à chacun, ainsi qu'aux délégués.

1. Accueil et appel

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint.

2. Accueil et discussions avec les délégués de classe

Rébecca Aubert remercie les délégués de classe (Angela Kostadinova 10VG3, Adryen Jotterand 10VG2 et Maxine Fressineau 9VP2) pour leur présence et leur passe la parole. Leurs questions et/ou remarques sont en italique.

- *Demande de protections hygiéniques dans les toilettes des filles à l'étage du haut au collège du Plateau.*
 - Murielle Prelot Desoleil va s'occuper de régler ce probable oubli.
- *Pour le terrain de foot, des garçons demandent s'il serait possible d'avoir un terrain synthétique car l'herbe prend beaucoup de temps à repousser (surtout au niveau des buts) et le terrain ne peut pas être utilisé pendant de longues périodes alors qu'il fait beau.*
 - Cédric Beaud explique que la commune de Hautemorges cherche depuis longtemps une place pour faire un terrain synthétique, mais ne l'a pas trouvé pour l'instant. Le terrain actuel situé entre les collèges du Jura et du Plateau est sur une zone d'utilité publique. En outre, ce terrain est sensé servir à d'éventuelles constructions scolaires ou à un éventuel nouveau terrain de sport. Malheureusement, pour l'instant, cette zone est « entre parenthèse ». Etant donné le coût d'un terrain synthétique, la commune ne voudra certainement pas prendre le risque d'en installer un maintenant avec le risque de devoir ensuite le démonter ou en faire autre chose dans les prochaines années.
 - Murielle Prelot Desoleil prend la parole à son tour pour expliquer que pendant plusieurs semaines le terrain n'est effectivement plus accessible lorsqu'ils font la maintenance. Cette dernière est faite afin d'éviter que le terrain ne soit bosselé, ce qui pourrait entraîner des blessures chez les utilisateurs. Il y a donc une remise à niveau du terrain et de l'herbe est semée.
 - Cédric Beaud prend note de tout ce qui a été dit et remontera les informations à la commune de Hautemorges.
 - Murielle Prelot Desoleil reprend la parole pour expliquer qu'il y a une réflexion au niveau de la commune pour l'aménagement de ce territoire-là.
- *Pendant l'été, parfois la chaleur monte jusqu'à 40° dans certaines classes, dont celle de M. Tummino au collège du Léman. Les élèves et les enseignants demandent s'il serait possible de faire quelque chose pour remédier à ce problème.*
 - Murielle Prelot Desoleil et Cédric Beaud expliquent que c'est un problème récurrent dans certaines classes. Parfois les stores sont descendus, mais s'il y a un peu de vent ils remontent automatiquement. Ce collège a été pensé dans les années 1990.
 - Cédric Beaud explique qu'une réflexion va se porter pour l'extension du collège du Léman ainsi que pour le futur nouveau collège afin que les stores soient plus efficaces contre la chaleur et ne se relèvent pas dès qu'il y a un peu de vent.

- Murielle Prelot Desoleil rappelle que chaque enseignant à la possibilité de faire l'école à l'extérieur et qu'il y a un magnifique canapé forestier qui peut être utilisé. Pas de congé de chaleur.
 - Rebecca Aubert informe qu'elle a investi pour des ventilateurs.
-
- *A l'inverse en hiver au collège du Plateau, Angela demande pourquoi les radiateurs ne sont pas allumés.*
 - Murielle Prelot Desoleil répond qu'il faudrait voir avec le concierge, que le réglage des radiateurs est réduit pendant les vacances et également pendant les week-ends et cela par souci d'économie d'énergie. Il est inutile de chauffer des locaux non occupés. Le problème, quand le chauffage est coupé ou réduit, c'est que quand il redémarre cela prend du temps pour chauffer les classes.
 - Rebecca Aubert demande que la remise en route du chauffage soit peut-être anticipée afin que les élèves ne soient pas « congelés » en classe certains jours. Elle rajoute que les sols de certaines classes au rez-de-chaussée sont vraiment très froids.
 - Murielle Prelot Desoleil connaît la problématique. Elle en a déjà parlé à plusieurs reprises avec les personnes concernées, mais va relancer tout de même la discussion.
-
-
- *Au collège du Plateau, il y a un problème au niveau des WC hommes car il n'y a pas de séparation aux urinoirs. Manque d'intimité.*
 - Murielle Prelot Desoleil va voir ce qui peut être fait pour remédier à ce problème.
 - *Pourquoi n'y a-t-il plus de papier aux toilettes aux collèges du Plateau et du Léman ?*
 - Murielle Prelot Desoleil répond que le papier a été remplacé par des installations de séchoirs (soufflerie) pour les mains. Il a été décidé de retirer le papier car il se retrouvait en paquet au fond de la cuvette des toilettes ou par terre hors des poubelles prévues à cet effet. Suite à ces problèmes, il avait été décidé d'installer des souffleries. Ensuite, pendant le Covid, ces dernières étant interdites, le papier avait été remis. Mais le concierge ayant retrouvé du papier n'importe où, il a été décidé de les supprimer. Les souffleries installées sont efficaces et bien plus hygiéniques.
 - *Pourquoi n'y a-t-il pas de poubelles dans les couloirs du collège du Léman alors qu'il y en a au collège du Plateau ?*
 - Murielle Prelot Desoleil répond qu'elle ne sait pas et surtout qu'elle ne sait pas où on pourrait en mettre dans les couloirs. Il faut savoir que ce genre d'objet doit être fixé au mur ou au sol. Elle rappelle qu'il y a des poubelles dans toutes les classes et dans la cour de récréation.

- *Serait-il possible de nettoyer le terrain multisport ? Lorsqu'il y a du vent, du sable venant du saut en longueur vient sur le terrain, du coup ça glisse et certaines personnes se blessent.*
 - Murielle Prelot Desoleil dit qu'elle en prend note mais qu'elle ne sait pas si c'est réalisable et rappelle que ce terrain est public, ce qui veut dire que tout le monde peut y aller n'importe quand. Ce n'est effectivement pas agréable de courir sur ce terrain qui glisse.
 - Cédric Beaud rajoute que l'entretien du terrain multisport est de la responsabilité de la commune de Hautemorges. Les employés communaux sont sensés le tenir en état, de sorte qu'il ne soit pas trop dégradé.
- *Dans les classes, il y a souvent des gens qui n'ont rien dans leur trousse. Dans la casse de Mme Gil, il y a un bloc avec des crayons, des stylos, des règles, etc... A la fin du cours ils doivent être rendus. C'est très utile. Serait-il possible d'en rajouter dans les autres classes ?*
 - Une longue discussion entre les délégués et les membres du CET a lieu. Il en ressort, pour résumer, que chaque enseignant reçoit une somme par élève au début de l'année pour l'achat de matériel. Ces derniers sont libres de s'organiser comme ils le souhaitent et ont leurs habitudes. Il est important de rappeler que chaque élève est responsable du matériel qui lui est fourni et doit en prendre soin.
- *Serait-il possible d'avoir plus que 4 conseils des délégués par années ? Les délégués trouvent que ce n'est pas suffisant.*
 - Murielle Prelot Desoleil répond que cela lui convient parfaitement et explique que dans le fonctionnement d'un établissement, en fonction du nombre d'élèves, elle reçoit un nombre de périodes à octroyer. L'équivalent des périodes c'est le salaire des enseignants. Dans la répartition, elle doit veiller à ce que toutes les classes aient les cours de la grille horaire, il faut également veiller à ce que chaque enseignant ait sa fourchette contractuelle parce qu'il a un contrat à respecter. En fonction des années, en fonction du nombre d'élèves il y a plus ou moins de périodes et elle doit utiliser les périodes qui restent pour essayer d'offrir le maximum de possibilité. Qu'est-ce qu'il y a dans l'établissement qui coûte des périodes ? Evidemment l'enseignement, mais il y a aussi l'accompagnement du conseil des délégués, tous les cours FAC, l'espace Oxygène mis à disposition, tous les appuis, toutes les sorties (lorsqu'il y a deux enseignants qui accompagnent une classe) et toutes les périodes de surveillance des arrêts. Pour pouvoir offrir le maximum de choses possibles au maximum d'élèves, il faut partager les périodes. On pourrait dire que l'on met tout pour le conseil des délégués mais il n'y a plus d'espace Oxygène, ou plus d'appuis. Ce n'est pas possible. Il faut un peu de tout et c'est pour cela que cela « coince ».
- *Proposition de mettre un tableau noir en bas du collège du Léman où chaque jour un enseignant (tiré au sort) pourrait poser une question de culture générale. Un élève pourrait y répondre et mettre son nom à côté.*
 - Murielle Prelot Desoleil répond qu'il y a déjà un tableau d'affichage. Il est tout à fait envisageable d'en utiliser une partie pour cela.

- Toute l'assemblée trouve que c'est une excellente idée et encourage les élèves à la mettre en pratique.
- *Demande d'ajouter dans une salle un sac de frappe pour qu'un élève énervé puisse se décharger.*
 - Murielle Prelot Desoleil s'est renseignée auprès d'un prof de boxe pour savoir si c'était possible. Le problème, c'est que de taper comme ça sans protection peut provoquer des micro fractures. Il faut donc trouver un autre fonctionnement. Avoir cette soupape à un moment donné c'est d'accord, mais pas au détriment de la santé de l'élève. Il faut trouver des alternatives qui soient un peu plus sécuritaires. Elle encourage les élèves à se renseigner s'il y a d'autres possibilités de défoulement, d'exutoire et est prête à réfléchir à cela une fois qu'ils auront des pistes.
- *Pour les 11^e, serait-il possible d'organiser une visite pour les élèves qui aimeraient aller au gymnase ou à l'école de culture générale afin de savoir comment cela va se passer ?*
 - Rebecca Aubert trouve que c'est une très bonne idée et dit que les enseignants pourraient s'arranger avec le secondaire 2 pour qu'il y ait une équipe pour les accueillir.
 - Murielle Prelot Desoleil demande si c'est le site et/ou les classes que les élèves souhaitent visiter ?
 - Les élèves répondent qu'ils souhaitent voir le site et les classes.
 - Murielle Prelot Desoleil souligne que les élèves ne savent pas dans quel gymnase ils vont aller. Ils ont des souhaits, mais ce ne sera pas forcément celui qu'ils auront choisi qui leur sera attribué. Elle va regarder ce qui pourrait être éventuellement mis en place, comme des portes ouvertes par exemple. Elle rappelle qu'il y a des séances d'information pour les parents et les élèves, mais peu de personnes s'y rendent. Il faut savoir saisir les opportunités quand elles se présentent.
- *Les élèves aimeraient rassembler 2-3 classes pour faire un kahout de culture générale où le gagnant remporte un bon entre 50 et 100.- chez Payot.*
 - Discussion générale autour de cette demande qui est acceptée avec enthousiasme par chaque membre du CET. Les bons pourraient être financés avec le budget alloué par l'asiabe pour un projet.
 - Murielle Prelot Desoleil encourage les élèves à concrétiser leur idée. Comme il y a des journées spéciales, cela pourrait être une activité.

3. Adoption du PV de la séance du 25 février 2025

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 25 février 2025 est approuvé à la majorité et 1 abstention.

4. Communication du bureau

Aucune communication.

5. Communication de l'asiabe

Cédric Beaud prend la parole pour quelques informations :

- **Extension du collège du Léman**
 - Rappelle que lors du CET de février il y avait des soucis pour l'accès au chantier. Cette problématique s'est récemment résolue.
 - Présentation et explication des plans.
 - Après négociation et discussion à Lausanne, la DGTL a ordonné d'utiliser au maximum la zone à bâtir pour l'accès au chantier. Les installations de chantier seront derrière le bâtiment. Les camions ne passeront pas par les zones sensibles pour les élèves.
 - La grue sera dans la cour actuelle du Léman.
- **Portacabines**
 - Le plan de géomètre de la mise à l'enquête est parti la semaine passée pour les portacabines qui seront installés dès le début des vacances scolaires d'été sur le terrain des portacabines déjà présents.
 - Présentation sur plan de l'implantation des nouveaux portacabines, ainsi que des aménagements extérieurs prévus.
 - A noter que le site de la Dôle sera l'endroit où il y aura le plus d'élèves, raison pour laquelle la commune est en réflexion pour le parage et les accès aux parents et aux élèves pour la sécurité de chacun (séance ce matin entre école et commune).
 - La discussion continue autour des questions de sécurité des élèves du collège de la Dôle, du futur emploi des portacabines après la fin des travaux d'extension du collège du Léman et d'éventuels travaux pour le collège du Plateau.
- Régis Sprutta demande s'il serait possible de demander aux véhicules de chantier de ne pas trop rouler pendant les heures de « pointe », afin de ne pas surcharger le trafic avec les parents et les bus qui amènent ou viennent rechercher les élèves.
- Etant donné que les travaux feront inévitablement passablement de bruit, Rébecca Aubert demande s'il serait possible d'avoir un budget pour acheter des casques anti-bruit pour les tests, sa classe donnant directement sur le chantier.
 - Murielle répond que le quota accordé pour l'achat de casques anti-bruit par le canton pour chaque classe est déjà dépassé. Mais étant donné le caractère exceptionnel de la situation, elle va faire une demande.

6. Communications de la directrice de l'Établissement scolaire

- Séance avec l'ARCAM et d'autres établissements scolaires concernant un nouveau projet pour aider, encore plus, les élèves qui sont en recherche de place d'apprentissage, de stage, etc..., avec mise en

place d'une mini nuit de l'apprentissage au niveau régional avec des sociétés locales. Il y a déjà pas mal de choses qui sont mises en place au sein de l'établissement. Il y a des entretiens fictifs, un forum métier et une visite au salon des métiers par exemple. Le nouveau projet prévoit d'accompagner les élèves pour les portes ouvertes, insister et orienter un peu plus les séances des parents, revoir un peu les présentations dans les séances de parents à la rentrée et plus spécifiquement pour les 9-10-11. Mettre en place un accompagnement encore plus soutenu.

- Sarah Marthe demande si ce nouveau projet est uniquement pour les VG ou si c'est également pour les VP.
- Murielle Pretlot Desoleil répond que c'est pour tout le monde. Pro Juventute vient et propose d'accompagner les élèves dans des entretiens fictifs. Ils viennent principalement pour les VG et comme l'établissement met un point d'honneur à ne pas favoriser ou défavoriser plutôt l'un que l'autre, l'établissement organise « lui-même » des entretiens fictifs en faisant venir des intervenants extérieurs qui jouent le rôle d'entrepreneur et qui font passer les entretiens. Les élèves viennent de manière volontaire, il n'y a aucune obligation. Elle rappelle également qu'un élève de VG peut aller au gymnase tout comme un élève de VP peut faire un apprentissage, raison pour laquelle ce projet est ouvert à tout élève qui le souhaite.

7. Divers et propositions individuelles

- Nele Dael demande une mise à jour des informations concernant la sortie de Morges de l'AJEMA.
 - Cédric Beaud répond que toutes les communes de l'est de Morges se sont fédérées en un réseau propre et donc ne font plus partie de l'AJEMA. Les communes à l'ouest de Morges ont fait de même. Il reste 18 communes de la « couronne morgienne » et du Pied du Jura. Ces 18 communes doivent créer une « AJEMA 2.0 », c'est-à-dire une association à créer, à adopter de nouveaux statuts et trouver un nouveau mode de fonctionnement. En début d'année, un groupe de travail a été mis en place avec des municipaux des 18 communes concernées, communes qui ont toutes décidé d'adhérer à cette future association. Un directeur de projet a été engagé qui va piloter la création de ce réseau, qui devrait prendre effet courant 2026 pour une mise en route effective au 01.01.2027.
- Sarah Marthe relève la remarque d'une maman d'élève qui a fait toutes ses écoles à Genève et qui était très surprise que dans le canton de Vaud les élèves n'aient pas, à partir de la 2P, un jour complet de congé. Sa première question est : quelles sont les directives du canton en termes de nombre d'heures de cours, quelle est la marge de manœuvre des établissements scolaires et comment sont organisées les heures d'enseignement sur la semaine ?
 - Murielle Pretlot Desoleil répond qu'il n'y a pas de marge de manœuvre car c'est une directive cantonale. La seule marge de manœuvre qu'il y avait c'était de choisir, pour les 1P, quel jour les élèves viendraient toute la journée à l'école. En fait le cadre légal dit 26 périodes pour les 2P, 18 périodes pour les 1, donc il n'y pas le choix de faire autrement.
- Concernant les effectifs de classe, Rébecca Aubert demande s'il y a une norme cantonale, par exemple un effectif maximum pour une classe.
 - Murielle Pretlot Desoleil répond que dans la loi c'est 18 à 20 élèves par classe, si le nombre d'élèves dépasse de deux de manière pérenne, quelque chose doit être mis en place. Cela peut être par exemple une période d'appui. Les classes de VP peuvent avoir des effectifs entre 20 et 24 élèves par classe. Le problème est le même au sein de tous les établissements. Il faut être conscient qu'on est un établissement qui est toujours en déficit, car soit trop petit soit trop grand. Il y a par exemple des classes qui peuvent être 23 à Chanaiz et 14 à Montricher et il n'est pas

possible d'envoyer des élèves de Chaniaz à Montricher pour équilibrer les effectifs. Elle rappelle qu'au sein de l'établissement il y a des demandes GPS (demande d'accès collectif), une demande peut être faite pour dédoubler une période pendant 4 ou 6 semaines pour un projet de classe. C'est quelque chose qu'il est tout à fait possible à mettre en place.

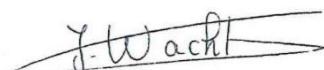
La discussion continue autour des difficultés rencontrées autour de la problématique des effectifs.

- Sarah Marthe demande si une réflexion et une décision ont déjà été prises pour savoir quelles classes iraient dans les portacabines.
 - Murielle Pretlot Desoleil répond qu'une consultation des maîtres de classe a eu lieu où il a été demandé leur avis et ils se sont prononcés. Céline Alberton a mené la discussion avec les maîtres de classe. Il se sont coordonnés.
- Discussion et retour sur les différentes ECR qui se sont assez bien passées.
- Sarah Marthe a une question concernant les manuels scolaires, le matériel de tests et les devoirs qui sont donnés aux élèves. Y a-t-il un « contrôle qualité », parce que parfois on a l'impression que certaines fiches ont été photocopiées 250 fois ? On arrive à peine à lire, c'est flou. Il y a des tests où parfois on demande ce que l'élève voit sur l'image, mais en fait il faudrait une loupe pour voir ce qu'il y a sur l'image en question.
 - Murielle Pretlot Desoleil répond qu'il faut regarder directement avec l'enseignant concerné. Il faut bien imaginer qu'avec 56 classes, 1032 élèves, 141 enseignants elle ne peut pas contrôler ce que fait chaque enseignant. La première chose à faire est de voir directement avec l'enseignant de la branche, si ça ne va pas, voir avec le maître de classe puis éventuellement le doyen ou la doyenne, puis en dernier recours avec elle. Mais effectivement si on demande à un élève un travail de qualité, il faut lui donner les moyens de le réaliser.
- Joëlle Wacht demande qui est d'accord de préparer l'apéro et de mettre en place la salle à la prochaine séance du CET. Le quart milieux professionnels se propose et est remercié.

Prochaine séance : mercredi 29 octobre 2025 à 20h00.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h32.

Joëlle Wacht



Présidente du CET

Fabienne Sibille



Secrétaire du CET